

« Wake up Québec » : du recours aux communautés francophones minoritaires dans le discours visant l'émancipation nationale du Québec

Laurence Arrighi and Émilie Urbain

Number 42-43, Fall 2016, Spring 2017

Les idéologies linguistiques dans la presse francophone canadienne : approches critiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054037ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054037ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arrighi, L. & Urbain, É. (2016). « Wake up Québec » : du recours aux communautés francophones minoritaires dans le discours visant l'émancipation nationale du Québec. *Francophonies d'Amérique*, (42-43), 105-124. <https://doi.org/10.7202/1054037ar>

Article abstract

Based on a media corpus made up of the key words louisianization, acadianization (and their verbal derivatives to be louisianized, to be acadianized), and using critical and argumentative discourse analysis, this article illustrates the instrumentalization of languages and speakers within North American French-speaking communities. Recently, discussion of Acadian and Louisiana communities by some Quebec media personalities (in print and digital media and on blogs) shows how discourses on these minorities have instrumentalized these communities. Constructed as politically deficient, culturally assimilated and linguistically obsolete, these Francophone communities are used by some Quebec activists as political and linguistic counter-examples. They are most often mentioned in order to defend the cause of the autonomy of Quebec, without which the province is held to be destined to find itself in a situation similar to that of Louisiana and Acadia.

« *Wake up Québec* » :
du recours aux communautés francophones minoritaires
dans le discours visant l'émancipation nationale
du Québec

Laurence Arrighi, Université de Moncton
Émilie Urbain, Carleton University

PÉRIODIQUEMENT, un petit nombre de chroniqueurs de la presse québécoise pointe du doigt des personnalités publiques acadiennes en raison de leurs pratiques linguistiques jugées de piètre qualité (Boudreau, dans ce numéro, p. 125-140). Par là, ils entendent dénoncer le spectre menaçant de l'assimilation à l'anglais, bien marquée, selon eux, dans cette communauté et imminente dans la leur. Ce recours à la communauté acadienne comme épouvantail par une certaine frange de la presse québécoise nous a amenées à étudier les discours médiatiques dans lesquels l'Acadie, ainsi que d'autres communautés minoritaires francophones d'Amérique du Nord, sont citées comme contre-exemples¹. Cela correspond bien à une stratégie identitaire, utilisée de longue date, qui consiste à rehausser son image en jugeant sévèrement qui est plus minoritaire que soi (Remysen, 2012 : 420).

C'est en partant d'une recherche visant à documenter la diffusion dans la presse du terme *acadianisation*, entendu comme synonyme d'« anglicisation, assimilation », que nous avons couplée à une recherche sur la circulation du terme *louisianisation*, que nous avons constitué notre corpus (voir *infra*). Cet ensemble de textes nous a permis de voir comment certains agents sociaux se saisissent des communautés acadiennes et louisianaises pour développer un argumentaire qui peut se résumer ainsi : sans l'indépendance, c'est la bilinguisation, puis la disparition qui attend le Québec, ce qu'attestent les exemples acadien ou louisianais.

Dans divers types d'écrits émanant du Québec, ces communautés sont ainsi instrumentalisées afin de gourmander les Québécois jugés, pour la

¹ Ce travail s'inscrit à l'intérieur d'un projet de recherche sur l'instrumentalisation des communautés francophones minoritaires d'Amérique du Nord sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années (Arrighi et Urbain, 2014, 2016, à paraître).

plupart, trop peu conscients de la menace que constituerait l'anglicisation croissante des locuteurs et des institutions. Anglicisation qui, du reste, ne pourrait être contrée que grâce à l'émancipation nationale. Les pratiques langagières des minoritaires se trouvent ainsi évaluées à l'aune des intérêts des discoureurs qui les dénoncent, « à des fins de catégorisation et de hiérarchisation des citoyens à l'intérieur d'espaces géopolitiques déterminés » (Canut et Duchêne, 2011 : 5).

« *Wake up Québec* » (Haché, 2014) est le leitmotiv des chroniqueurs. D'un texte et d'un auteur à l'autre, l'argument est semblable, tout comme la construction rhétorique du propos, ou encore les champs lexicaux employés. Vocabulaires empruntés au risque, à la menace, à la maladie sont ainsi mis à contribution pour rappeler que l'anglicisation se répandrait au Québec, tout comme elle aurait déjà submergé les autres communautés francophones du continent. Ce sont alors les pratiques linguistiques mixtes prêtées aux locuteurs de ces communautés qui sont surtout mentionnées pour appuyer le propos.

De fait, conformément à ce qui a été abondamment étudié (Bouchard, 1998, 2012 ; Boudreau, 2009 ; Martineau, 2014), la hiérarchisation des pratiques à l'œuvre au sein des communautés francophones du Canada stigmatise particulièrement le mélange des langues. Ce dernier, conçu comme trace indélébile, au cœur des pratiques elles-mêmes, du rapport de pouvoir inégal entre l'anglais et le français, porterait le sceau de l'inéluctable assimilation des francophones, consommée ou en cours. Ce faisant, nombre de discours sur l'avenir du français au Québec proposent une sombre lecture de la situation des autres francophonies canadiennes afin d'appuyer l'opinion politique de ceux qui les énoncent.

Approche sociolinguistique de l'instrumentalisation des pratiques linguistiques et des locuteurs

Ces discours gagnent ainsi à être envisagés selon une lecture critique (Heller, 2002 ; Blommaert, 2005) qui met en évidence non seulement les intérêts des discoureurs, mais aussi les espaces et les contextes dans lesquels ces derniers prennent la parole, les idéologies qui sous-tendent leurs propos et les conséquences éventuelles de ceux-ci.

La sociolinguistique critique vise à montrer comment les pratiques langagières constituent des ressources formant pour les locuteurs un capital utile (ou « convertible », selon Bourdieu, 1986) pour avoir accès à

toute une série de ressources matérielles (accès au marché de l'emploi, diplômes, citoyenneté, etc.) ou symboliques (distinction, reconnaissance, légitimité). Ces travaux ont pu montrer sur différents terrains – éducation, monde du travail, espaces médiatiques – que les pratiques langagières et les discours qui les évaluent et les hiérarchisent participent des processus de régulation sociale (Duchêne, 2011 ; Duchêne et Daveluy, 2015).

In fine, les prises de position sur des questions de langue dans les débats publics, comme celles que nous analysons ici, méritent dès lors d'être considérées comme des prises de position sur des questions avant tout politiques et sociales (Cameron, 1995 ; Duchêne, 2009).

À l'aide d'un corpus de textes de presse, nous suivons le cheminement des termes *louisianisation*, *acadianisation*, de leurs dérivés *se louisianiser*, *s'acadianiser*, dans des prises de parole où ils sont employés pour faire référence à la Louisiane et à l'Acadie en tant que communautés en voie d'obsolescence linguistique.

Il nous semble pertinent d'étudier le discours de presse puisque son rôle dans la construction et la diffusion des idéologies est amplement attesté par de nombreuses recherches (depuis l'ouvrage pionnier de Roger Fowler, 1991), particulièrement en ce qui a trait aux idéologies langagières (Johnson et Ensslin, 2007 ; Johnson et Milani, 2010 ; Kelly-Holmes et Milani, 2011) dans certaines communautés francophones en situation minoritaire en Amérique du Nord (Boudreau, 2009 ; Boudreau et Urbain, 2013 ; Urbain, 2016).

En plus de relever idéologiquement de quelques grandes caractéristiques du nationalisme moderne (Anderson, 1991 ; Hobsbawm, 1991 ; Heller, 2011), ces articles de journaux ont en commun bien des « ficelles » rhétoriques qu'une analyse argumentative des discours (Amossy, 2010a et 2010b ; Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008) permet de relever. La diffusion de ces discours à travers le temps et les espaces révèle, par ailleurs, un processus de construction d'un véritable stéréotype de ces communautés dans la mesure où la circulation du motif le conduit à s'autonomiser.

Les débats sur les questions de langue sont l'occasion d'échanges entre acteurs sociaux et témoignent de luttes entre différents textes pour se transformer en discours d'autorité et participer à la définition des réalités sociales (Blommaert, 1999 : 9). Il s'agit, à coup d'articles, de lettres d'opinion et de réponses à des interventions précédentes, d'essayer d'imposer sa représentation de la réalité, sa narration, son discours, et

de lui conférer la plus solide légitimité et la plus grande visibilité. Les débats sur la langue illustrent l'émergence et le développement de cadres conceptuels idéologiques circulant encore aujourd'hui à propos de la langue. Les débats, en raison de leur dialogisme et de leur intertextualité, rendent possible l'examen des liens entre discours et action, si on les envisage comme « trace[s] d'une pratique sociale [...] située institutionnellement, historiquement et idéologiquement » (Duchêne, 2009 : 135-136).

Ce faisant, étudier les thèmes des discours dans lesquels cette stratégie rhétorique est utilisée permet d'illustrer la popularisation de ces termes et de ces images qui leur confère une certaine disponibilité pour apparaître « de façon impromptue », sans mise en contexte ou explication, y compris lors du traitement de sujets dont la Louisiane et l'Acadie sont absentes. Il n'est en effet nul besoin que le contenu des articles porte sur ces communautés pour que celles-ci y soient présentes en filigrane. Par conséquent, si certains sujets peuvent servir d'éléments déclencheurs, quand l'Acadienne Lisa LeBlanc remporte des prix au Québec par exemple, il arrive que, dans les textes les plus récents de notre corpus, le motif soit utilisé sans qu'il ne soit question de la Louisiane ou de l'Acadie.

Les néologismes *louisianisation*, *se louisianiser*, *acadianisation*, *s'acadianiser* sont devenus de véritables mots communs, partie intégrante du « vocabulaire actif » de certains et du « vocabulaire passif » du lectorat visé, qui les comprend sans qu'il ne soit nécessaire de les définir. Ces emplois décontextualisés sont autant de signes que l'image de ces groupes représentés comme des francophonies moribondes est désormais devenue un stéréotype. Les termes sont conçus et perçus comme de véritables synonymes d'*assimilation*, de *s'assimiler* et, selon une logique de l'inflation du discours, les premiers viennent presque se substituer aux seconds.

Dans notre corpus, la majorité des contributeurs qui utilisent ces termes endossent ces images. Pour eux, l'Acadie et la Louisiane sont les miroirs d'un avenir menaçant : bilinguisation-assimilation-disparition du français au Québec, etc. Certains rejettent néanmoins le diagnostic posé sur la situation québécoise, y voyant une tactique visant à effrayer les lecteurs², sans pour autant nécessairement remettre en question cette image de la Louisiane et de l'Acadie. Ils insistent plutôt sur le fait que ces comparants

² Voir, notamment, Richard Martineau (2013). L'auteur avance que des organismes, tels que l'Office québécois de la langue française, brandissent ce spectre pour justifier les subventions qui leur sont accordées.

ne seraient pas pertinents ou adéquats. Seules quelques rares voix³ – souvent des membres des communautés louisianaises ou acadiennes – utilisent ces termes pour les dénoncer.

Bien qu'employés dans des optiques parfois divergentes, les termes et les images se diffusent. Que l'on adhère à cette « théorie » ou non, qu'on la construise, la perpétue ou la dénonce, on la fait circuler.

Il nous faut préciser ici que nous ne nous inscrivons pas dans une perspective qui viserait à dégager le vrai du faux ou le juste de l'outrancier dans ces discours sur l'Acadie et la Louisiane et qui entendrait rétablir la « vérité ». Notre intérêt est avant tout de comprendre comment des agents sociaux font usage de ces communautés, comment se développe un motif discursif qui finit par être accepté comme tel et en raison duquel le seul nom de ces groupes devient évocateur.

Constitution et caractéristiques du corpus

La première étape de notre recherche consistait à étudier l'utilisation et la circulation des termes *louisianisation* et *acadianisation* dans la presse canadienne francophone. Un corpus initial a été constitué à partir de ces deux mots clés par l'intermédiaire de la base de données *Eureka*, qui regroupe sous forme numérisée des journaux de différents pays et de différents types (presse quotidienne et hebdomadaire, journaux nationaux, régionaux ou locaux) depuis 1989.

Ce premier corpus comprend un sous-corpus portant sur la *louisianisation* (établi le 20 février 2014) et un sous-corpus, moins garni, sur l'*acadianisation* (établi le 18 mars 2014). Le dossier *louisianisation* comprend 60 textes alors que le dossier *acadianisation* n'en comporte que 16. Cela s'explique en partie par le fait que la première occurrence issue du corpus *louisianisation* est largement antérieure à celle du second terme. Depuis, nous avons recueilli une quinzaine d'autres textes remontant jusqu'au 6 octobre 2015. On trouve dans l'ensemble de ces textes une grande homogénéité quant au contenu, à la fois dénoté et connoté, des termes.

Si l'on regarde qui sont les intervenants dans les débats, on retrouve des journalistes peu ou prou polémistes, des lecteurs (par l'entremise de la

³ Ceux-ci ne sont que des contributeurs « de passage », non des journalistes, mais des lecteurs qui prennent souvent la plume pour réagir à cette utilisation des termes.

lettre d'opinion), des « personnalités » (par l'intermédiaire de l'entretien ou de la citation). Un très petit nombre d'utilisateurs assure la majeure partie des occurrences relevées. Il s'agit le plus souvent de personnalités réputées pour leur goût de la provocation et vraisemblablement d'obédience nationaliste-souverainiste. Ainsi, par exemple, Louis Plamondon, politicien et membre fondateur du Bloc québécois; Gilles Proulx, animateur radio et présentateur de télévision parfois controversé, mais jouissant d'une certaine aura.

La plus ancienne attestation de *louisianisation* dans le corpus date de 1989, la plus récente d'octobre 2015. Le terme ressurgit surtout lors de débats sur les politiques linguistiques et, plus généralement, sur la gouvernance. Ainsi, la circulation du terme en 1993, 1994 et 1995 n'est pas anodine; il sert à porter la cause du *oui* au référendum et véhicule l'idée que, sans la victoire, c'est la *louisianisation* qui attendrait inévitablement les Québécois. Plus récemment, le terme a refait surface à l'occasion de différents débats sur la gouvernance ou lors de la campagne électorale fédérale de 2015.

Les contextes d'apparition des termes relèvent donc de ce que d'aucuns appellent des *événements discursifs* (Foucault, 1966; Guilhaumou, 1996), des moments où l'actualité (politique, économique, culturelle ou sociale) offre à des acteurs sociaux la possibilité de construire un discours, d'affirmer l'autorité de leur positionnement et leur légitimité sociale et politique. Ces moments constituent des temps d'extériorisation privilégiés (Silverstein et Urban, 1996) lors desquels les intervenants travaillent à imposer un discours, une interprétation de la réalité sociale. Véritable fabrique d'un point de vue, chaque occurrence de ces événements s'insère dans l'écologie des discours déjà en circulation, la renforçant, la transformant.

C'est dans ce sens que l'on peut comprendre la très forte intertextualité et la très forte similarité formelle des différentes résurgences des termes étudiés dans notre corpus. D'un chroniqueur à l'autre, les champs lexicaux, les enjeux derrière l'utilisation des termes, le ton alarmiste, sont très semblables quels que soient le thème abordé et l'organe de presse dans lequel ils apparaissent. Toutefois, ce sont pour une bonne part dans les journaux d'obédience souverainiste, tel le *Devoir* (20 textes sur 60), que sont concentrées les occurrences de *louisianisation*. On retrouve aussi le terme dans des articles de la presse québécoise régionale (le *Journal de*

Québec et le *Journal de Montréal*, par exemple). Il circule également dans la presse numérique, dans des articles relayés par *Cyberpresse* ou encore dans des blogs⁴.

Le sous-corpus *acadianisation*, comprenant 16 textes pertinents, est nettement plus restreint. Nous avons aussi affaire à un emploi beaucoup plus récent (depuis le milieu des années 2000). À l'exception d'un auteur qui a recours aux deux termes, les utilisateurs semblent privilégier soit l'un, soit l'autre. Le correspondant du *Devoir* Christian Rioux, par exemple, s'illustre par son utilisation exclusive d'*acadianisation*⁵. Il en était pendant un certain temps l'utilisateur quasi unique. Les années 2014 et 2015 ont néanmoins vu le terme se populariser à l'occasion de polémiques sur la langue qui ont secoué les médias, notamment à la sortie du film *Mommy* de Xavier Dolan, et, plus encore, lors de sa projection en France.

En plus des termes *louisianisation* et *acadianisation*, nous avons élargi notre recherche aux dérivés verbaux *se louisianiser* et *s'acadianiser*. Le premier est attesté à une date bien plus ancienne et de façon bien plus fréquente et se rattache sans contredit à l'emploi de *louisianisation*. *S'acadianiser* n'est d'apparition que très récente (les deux dernières années de notre corpus), mais il prend le pas, pour cette période, sur *se louisianiser*.

Aspects formels et valeur sémantique

Les néologismes *louisianisation* et *acadianisation* ne sont, assez logiquement, pas attestés dans les dictionnaires généraux du français, mais le processus de formation duquel ils procèdent est toutefois l'un des plus communs. Par dérivation, on passe d'un adjectif et d'un nom propre, ici ethnonyme et toponyme, à un autre nom ou à un verbe.

⁴ Il est également intéressant de noter que l'expression circule : on la retrouve dans un article du *New York Times*, dans un article du *Monde* et dans un article du *Monde diplomatique* (dans ses versions anglaise et française), chaque fois pour parler de la situation québécoise.

⁵ Il faut noter, comme le montre notre collègue Annette Boudreau dans ce numéro, que la position de ce dernier semble avoir changé. D'ouvert à la variation linguistique, « il adopte [à partir de 2010] une posture à l'égard de la variation qui tranche avec celle de ses chroniques des années précédentes » (Boudreau, ce numéro, p. 133). À partir de là, les artistes acadiens deviennent ses exemples fétiches pour illustrer le danger qui plane sur l'avenir linguistique du Québec.

La formation morphologique de ces mots est aussi révélatrice : l’allongement thématique – *is* – implique un aspect inchoatif, « rendre tel que le dit l’adjectif », qui est particulièrement exploité du point de vue rhétorique. Puisque les utilisateurs de *louisianisation* et d’*acadianisation* veulent « alerter » leurs concitoyens, ils font référence à un processus en cours, à une direction inexorable, à un destin tout tracé :

« Au rythme où vont les choses et avec cette indifférence, j’ai vaguement l’impression que nous allons rentrer dans l’ère de la louisianisation », a dit Gilles Proulx. Il estime qu’on devrait comprendre que dans l’intérêt du Canada, où il y a deux langues officielles, dont une est plus anémique que l’autre, que la pire menace qui le guette ce ne sont pas les indépendantistes, c’est l’américanisation à outrance (Gagnon, 2012 : 7).

De nombreux textes capitalisent ainsi sur cet aspect inchoatif : ils alternent le plus souvent avec d’autres dérivés (formés eux aussi en *-ion*, suffixe qui indique une action ou son résultat), comme ici *américanisation*. Cette alternance nous éclaire en outre sur le sens qui leur est attribué, puisqu’ils sont posés comme synonymes interchangeables :

Du même avis que son ancien chef, Gilles Duceppe, M. Plamondon conclut que le Québec risque l’assimilation s’il ne devient pas indépendant bientôt. « Le danger, il est là, insiste-t-il. Si on ne fait pas la souveraineté, je prétends que nous sommes en marche vers la provincialisation du Québec, qui sera suivie de la folklorisation, puis de la louisianisation du Québec. C’est ça notre destin. Ou c’est la souveraineté » (Beauchemin, 2011)⁶.

Étrangement, la plupart de ces souverainistes n’ont rien à dire sur l’anglicisation de la métropole. Même le Nouveau Mouvement pour le Québec reste

⁶ La gradation proposée ici par Louis Plamondon lors d’un entretien circulera par ailleurs pendant plusieurs années, puisque nous la retrouvons sous une forme identique à l’été 2015, lorsque le même Plamondon prend la parole dans un article traitant des chances du Bloc québécois lors des élections fédérales de 2015 : « Quoi qu’il arrive, Louis Plamondon s’accroche à son rêve : l’indépendance du Québec. Malgré son âge, il veut être au cœur de la bataille si un nouveau référendum survient un jour. “L’effervescence peut revenir si le Bloc fait une bonne performance et si le Parti québécois remporte la prochaine élection”, croit-il. “Il n’y a aucun appétit d’aucun leader canadien pour faire la moindre ouverture pour le Québec en matière constitutionnelle. C’est le *statu quo* ou la souveraineté. Et si on ne fait pas le move, ça veut dire la provincialisation du Québec, suivie de la folklorisation du Québec, suivie de la louisianisation du Québec” » (Béguin, 2015 : A20). Cela témoigne en outre du rôle central de certains intervenants, en particulier dans la diffusion de ces termes et de ces images.

bizarrement silencieux sur ce sujet devenu, dit-on, trop sensible. Rien à dire non plus face à l'anglicisation des milieux de travail qui pourrait conduire à une lente acadianisation des Québécois. [...] Au fond, tout se passe comme si, mondialisation oblige, une partie des souverainistes, et avec eux les partisans de François Legault, s'étaient résignés sans le dire à la lente, mais confortable, louisianisation du Québec, à son recul inexorable au sein du Canada (Rioux, 2011 : A3).

Les verbes *se louisianiser* et *s'acadianiser*, d'usage plus récent, méritent aussi commentaire. Leur interprétation est assez transparente : « rendre louisianais ou acadien » avec la connotation péjorative qu'implique l'utilisation des synonymes *s'américaniser*, *se bilinguiser*, *s'angliciser*, *s'assimiler* dans les articles.

De ces « synonymes », entrés de longue date dans la langue française, on peut induire le sens dénoté et les valeurs connotées des termes. À l'instar de (*s*)*américaniser*, *américanisation*, dont le *Petit Robert* fait remonter les premières apparitions à 1855 pour le verbe et à 1867 pour le nom, (*se*) *louisianiser*, *louisianisation*, (*s*)*acadianiser*, *acadianisation* reçoivent en effet le plus généralement une connotation négative. Si, pour les détracteurs de l'*américanisation*, le terme « sous-entend souvent une idée d'acculturation et de menace pour les cultures traditionnelles [...] [en raison de la] situation de prééminence qu'a [...] ce pays sur le plan géopolitique [...] induis[a]nt des comportements [d']assimilation⁷ », nos utilisateurs de (*se*) *louisianiser*, *louisianisation*, (*s*)*acadianiser*, *acadianisation* dénoncent par ces derniers néologismes la même (menace de) perte d'identité, la marginalisation du groupe et un déficit de pouvoir politique.

Dans la majorité des textes du corpus, l'idée centrale derrière l'utilisation de l'un ou l'autre terme est donc celle d'un mal sournois, tapi, qui rode, attend, qui « guette » (ce dernier verbe étant d'ailleurs très fréquemment utilisé, signe de la forte intertextualité entre les articles) :

Vous pensez qu'aucune louisianisation ne nous guette, jetez donc un coup d'œil sur cette enquête dont *Le Devoir* a rendu compte il y a quelques semaines et qui fait voler en éclats cette grande illusion d'un statut particulier ou d'un avenir différent pour le Québec au sein du Canada. L'Amérique anglophone ne se montre prête ni à de quelconques concessions ni à quelques reconnaissances de notre identité, autres que folkloriques ou inoffensives, poursuivant ainsi

⁷ Wikipédia, [En ligne], [https://fr.wikipedia.org/wiki/Américanisation].

l'œuvre entreprise tant en Louisiane qu'au Manitoba. Tout le reste n'est que mystification pour nous endormir en attendant de pouvoir nous assimiler (Cotnoir, 2010 : A6).

Sinon, c'est la louisianisation, l'effacement (comme aux cérémonies des Jeux olympiques ou dans les instances internationales) et la soumission à un gouvernement fédéral au service du Canada anglais qui nous guettent (Cornellier, 2010 : 6).

Pour expliquer sa position sur l'identité québécoise, Mme Marois a tout mis sur la table : du refus du Canada anglais d'accepter la théorie des deux nations, à la « louisianisation » qui nous guette, en passant par le rapport Durham. Devant ces jeunes politisés et allumés, le message de Mme Marois avait l'air de venir d'une autre planète (Auger, 2010).

Dans le dernier extrait – l'un des rares où l'image n'est pas endossée par son utilisateur – le journaliste souligne l'instrumentalisation des communautés francophones minoritaires, qui font figure d'épouvantails.

Efficacité rhétorique et enjeux sociaux

Les termes servent dans tous les cas d'appel à l'action de la part de la population et/ou à fustiger l'inaction, voire la complaisance des autorités ou de la population québécoise dans son ensemble :

Il n'y a pas que le Canadien qui va mal à Montréal. À l'avant-garde de la « louisianisation » du petit Québec qui refuse de devenir grand, la terne et grise métropole n'a de cesse de nous étonner par son pouvoir de stagnation. Prévoyons que 2012 sera pire que 2011 (Proulx, 2011 : 19).

Le géographe Éric Waddell – qui a coédité au début des années 1980 un ouvrage consacré aux relations entre le Québec et le reste de la Franco-Amérique – soutient que les communautés francophones minoritaires servent notamment à « nourrir [la] volonté autonomiste [du Québec] ». Le processus serait le suivant : 1) on postule une histoire commune, voire une origine, une parenté et une culture partagées par le passé des francophones d'Amérique; 2) on prédit un échec certain du développement de toutes ces communautés (sauf le Québec); 3) ces communautés donnent l'alerte sur le danger probable qui guette le Québec; 4) on avance les solutions à adopter pour éviter le pire sous forme d'appel à la mobilisation en vue de l'émancipation :

Au Québec, la Louisiane française fait figure d'un îlot très reculé de l'Amérique française; ses habitants sont vus comme des cousins lointains dont les racines

remontent au Québec, leur foyer culturel. [...] La Nouvelle-Angleterre fut pour eux un Québec-d'en-bas, et le système législatif et scolaire de la nouvelle province du Manitoba s'inspira de celui du Québec. Aussi, la civilisation catholique québécoise se donna comme devoir de prendre racine et d'édifier son ordre partout en Amérique. Évidemment cette mission hors Québec, au moins en termes idéologique et démographique, se solda par un échec, et c'est dans cette perspective que la Louisiane prend une importance singulière. Elle est devenue avertissement pour le Québec, témoin de ce qui pourrait lui arriver si le peuple refuse de prendre en main son propre destin politique : un langage en plein dépérissement, une culture devenue une sorte de folklore d'autant plus poignant parce que « revenu de loin », et un peuple totalement dépourvu d'expression politique. [...] Le Québec est donc attiré vers la Louisiane pour ses propres raisons : [notamment] pour nourrir sa propre volonté autonomiste (Waddell, 2007 : 207).

Notre corpus confirme ces analyses, en particulier si l'on se penche sur le contexte des occurrences dans lequel le discours ressurgit : campagnes électorales, publication des données du recensement, etc. Ce sont souvent des changements législatifs ou la publication de rapports touchant à des domaines concernant la langue (éducation, pratiques commerciales, langues de l'immigration, etc.) qui donnent lieu aux prises de position.

On voit donc que le motif (étiolement, extinction des communautés francophones « hors Québec ») dispose d'une certaine robustesse⁸. Ainsi, la référence à ces communautés, outre l'argument rhétorique, présente aussi une véritable valeur stratégique. Ce contre-exemple doit servir de « moteur » pour agir. Politiquement, dans le cadre d'un discours nationaliste québécois, le manque de complétude institutionnelle des communautés francophones hors Québec et la déplorable qualité du français qui aurait cours en ces lieux sont brandis pour inciter les Québécois à être vigilants et à revendiquer plus d'autonomie.

Le « raisonnement » a déjà une longue histoire dans les écrits polémiques à visée nationaliste, comme on peut le voir dans cet extrait daté de 1989 :

⁸ Ce rôle des francophonies minoritaires dans le discours québécois a, par exemple, été bien étudié dans le cas de l'institution littéraire : « Les littératures nationales instituent donc, en marge d'elles-mêmes, les lieux fantasmatiques de leur propre amuissement, de leur propre extinction comme langage, leurs propres espaces d'exiguïté. Que les cultures francophones hors Québec aient joué ce rôle pour l'institution littéraire québécoise naissante ne fait aucun doute » (Paré, 1992 : 31).

Angoisse. Que prévoir pour l'an 2020? Mme Payette prédit l'extinction, mais chacun a sa propre version de l'Apocalypse. M. William Johnson, de la *Gazette*, fixe au contraire à l'année 2013 l'accession du Québec à l'indépendance. Que conclure? Serons-nous, dans 31 ans, au dernier stade de la louisianisation, ou bien en train de jouer vigoureusement des coudes à l'ONU? (Gagnon, 1989 : B3)

L'alternative est ici clairement posée entre *louisianisation*, *acadianisation* ou obtention de droits politiques (la souveraineté). Ce contre-exemple peut ainsi être utilisé comme argument pour pousser les citoyens à faire plus de cas de la qualité de la langue qu'ils utilisent. Cette attention accrue à la langue que l'on demande à chaque individu découle souvent du déficit linguistique remarqué chez telle ou telle personnalité publique. Le point de départ est alors la critique de la langue d'acteurs sociaux québécois ou canadiens (surtout, des Acadiens) et, en particulier, le recours au mélange des langues.

D'un point de vue rhétorique, la critique la plus acerbe alterne avec le faux apitoiement lorsque, de façon particulièrement condescendante, on feint aussi de plaindre ceux qui, considérés comme déficients sur le plan linguistique, seraient dépossédés de tout moyen d'expression dans leur langue maternelle :

Quand j'entends Radio Radio et que je découvre les statistiques sur le français à Montréal, j'ai l'étrange impression de remonter dans le temps. Je revois l'entrevue qu'accordait Jack Kerouac à Fernand Seguin en 1967. L'écrivain exprimait la détresse profonde d'un homme devenu un maître de la littérature américaine, mais qui baragouinait sa langue maternelle comme on traîne une plaie qui ne veut pas se cicatriser. Quand j'entends Radio Radio, je pense à la grande Antonine Maillet, dont tout l'effort aura consisté, malgré et avec le chiac, à faire valoir l'universalité de la langue française, alors que Radio Radio se complait dans la sous-langue d'êtres handicapés en voie d'assimilation. Quand j'entends Radio Radio, je pense à l'ancien ministre français de l'Éducation, Alain Peyrefitte, qui, revenant du Québec au début des années soixante, avait conclu que si rien n'était fait à Montréal, le français était menacé de créolisation.

Back to the future, nous voilà de retour à cette époque... la mondialisation en plus! Quand j'écoute Radio Radio, j'entends les rats qui quittent le navire, pressés qu'ils sont de sombrer dans le globish ambiant pour enfin tout oublier. Les rappeurs de Radio Radio ne s'y trompent d'ailleurs pas, lorsqu'ils abandonnent soudainement le créole pour clamer, enfin libérés du français : « Free to be me! » (Rioux, 2012 : A3)

La circulation et l'autonomisation d'un motif rhétorique

Dans les discours les plus anciens – qu'ils utilisent directement les termes *louisianisation* et *acadianisation*, plus récemment *se louisianiser* et *s'acadianiser*, ou plus largement qu'ils présentent une certaine image de ces communautés –, nous avons alors affaire à des discours qui traitaient de ces communautés. Dans les discours plus récents, on peut brandir ces termes pour traiter d'un ensemble de sujets dont la Louisiane et l'Acadie ne sont en aucune façon l'objet. Si le recours au contre-exemple formé par ces communautés a longtemps été de type métaphorique (« nous pourrions devenir comme... »), il semble que l'on assiste au passage de ce premier usage de type métaphorique à un usage de type allégorique.

Plus récemment, on note, en effet, l'allusion, la référence indirecte à ces communautés. Elles deviennent emblématiques. Signe que l'image de ces communautés est consommée, on l'utilise sans que le propos porte spécifiquement sur elles. De fait, on remarque la présence de ces termes et de ces images pour traiter de sujets variés. La plupart du temps, le thème principal de ces textes relève de questions linguistiques (éditorial sur les données du recensement, billet d'humeur sur les calques linguistiques, etc.), mais pas forcément, comme en témoigne par exemple une chronique cinématographique commentée plus loin. On remarque que les termes et les images ont fait florès et qu'ils se sont autonomisés : « Si notre français disparaît un jour, ce ne sera pas la faute des anglos ou des immigrants. Notre indifférence l'aura transformé en un dialecte cousin du chiac acadien : “Wait pour moé d'l'aut bord d'la street” » (Ravary, 2013).

Ici, dans une chronique dénonçant pêle-mêle les calques, la non-intégration linguistique des immigrants, la perte de la belle langue des anciens chansonniers québécois, on finit par parler de l'Acadie. Cette autonomisation est rendue possible par la construction préalable d'une image fortement défavorable. Elle témoigne bien de la création et de la diffusion d'un stéréotype ethnique : le Louisianais, l'Acadien parlent mal, sont assimilés, ne devenons pas comme eux.

À son apparition, *acadianisation* était le plus souvent employé en « réaction » au succès au Québec d'artistes acadiens, en particulier le groupe Radio Radio et la chanteuse Lisa LeBlanc, ou, plus généralement, lorsque l'article ou la chronique portait sur l'Acadie. De plus en plus, cependant, à l'instar de *louisianisation*, *acadianisation* semble apparaître

par la suite de façon « autonome », sans que les textes portent sur l'Acadie proprement dite. Les articles les plus récents de notre corpus attestent par ailleurs, outre son autonomisation, sa diffusion. Si, dans notre corpus constitué en mars 2014, un seul auteur était responsable de quasiment toutes les mentions, il n'est désormais plus l'apanage de l'idiolecte du chroniqueur du *Devoir*⁹.

Par ailleurs, le dérivé verbal *se louisianiser*, qui était un hapax dans le corpus établi au premier semestre de 2014, se trouve attesté dans d'autres types de discours (c'est-à-dire le discours médiatique plus général, comme sur les blogs, par exemple). Quant au dérivé verbal *s'acadianiser*, qui n'était pas encore attesté en mars 2014, il a bel et bien fait son apparition depuis :

Et le tour est joué! Un drôle de tour, qui fait peur. *Mommy*, qui connaît un succès monstre au Québec et dans le monde, va convaincre encore davantage nos jeunes réalisateurs (ceux qui ne sont pas passés à Hollywood) que c'est drôlement payant de sacrer au grand écran et que notre cinéma doit continuer, plus que jamais, à parler le québécois de la rue et à manger les mots de notre langue. Et c'est comme ça qu'on est en train de s'acadianiser de plus belle. Pour embarquer nos immigrants dans la langue anglaise (Warren, 2014 : B5).

Lors de cette première occurrence, *s'acadianiser* est déjà détaché de toute référence à l'Acadie. En effet, dans l'article cité, paru sous le titre « La langue des personnages de Dolan nous fait comprendre que l'on s'acadianise de plus belle », le propos ne concerne plus des artistes acadiens, mais bien un artiste québécois. La contribution de Warren, parue sous la rubrique cinéma, traite du film de Dolan d'un point de vue cinématographique (cinq paragraphes commentent les cadrages, certaines scènes et le jeu des deux protagonistes féminines), mais se transforme ensuite en un commentaire sur la qualité de la langue des personnages du film. Dans la dernière section de l'article – la seule introduite par un sous-titre, « Inquiétante langue » – l'auteur dénonce ainsi les sacres trop nombreux qui nuiraient à la diffusion du film dans la francophonie : « Les “*crisse de tabarnak*”, pis les “*hostie d'ciboire*” qui secouent la parlure de notre dialecte québécois d'un bout à l'autre des formats carrés de *Mommy* (“*quand y pète une fiouse, tasse toé de d'là, parc'que ça joue rough*”)

⁹ Il est intéressant de noter que, dans les sept textes du dernier sous-corpus (mars 2014-octobre 2015) où l'on retrouve *acadianisation*, six l'utilisent pour dénoncer la comparaison (en particulier pour défendre le film *Mommy* de Dolan), qu'ils voient pour la plupart comme un conflit générationnel.

[...] inquiètent [Warren] », mais « son jeune réalisateur n'y voit pas de problème ». Warren déplore ainsi que Dolan accepte l'idée de sous-titrer le film pour les spectateurs d'autres régions de la francophonie et qu'il ait l'impudence de « s'exprimer en anglais lors des conférences à Cannes » (Warren, 2014 : B5).

S'acadianiser, c'est donc, dans une chronique sur un film québécois qui se termine par une phrase sur l'anglicisation des immigrants au Québec, utiliser une langue de mauvaise qualité (en particulier, employer des sacres) et avoir recours à l'anglais lors de discours publics.

Conclusion

Ainsi, conçus comme des processus dans l'évolution des pratiques linguistiques (de *bilinguisation* à *assimilation*), les termes *louisianisation/acadianisation* sont employés dans une rhétorique explicitement politique.

Si les images (la Louisiane en voie d'obsolescence linguistique, en particulier) et les termes ont beaucoup circulé pour appuyer la cause souverainiste, on aurait pu penser que la relative baisse de popularité de la cause entraînerait un étiolement de l'instrumentalisation de ces communautés. Il n'en est rien. L'instrumentalisation est toujours efficace pour véhiculer des principes relevant de débats sur la gouvernance. L'usage de ces communautés, présentées comme des contre-exemples, est particulièrement manifeste à l'occasion de déclarations en faveur de certaines mesures d'aménagement linguistique et de politiques linguistiques et nationales, les termes et, plus globalement, le recours à une comparaison avec la Louisiane ou l'Acadie pouvant aussi ressurgir à toute occasion, lorsque l'on estime que l'anglais prend trop d'importance ou chaque fois que l'on estime que les Québécois parlent mal :

Quand on jette un coup d'œil sur la production littéraire des francophones de La Nouvelle-Orléans du XIX^e siècle [...] on a peine à croire qu'il y eut là-bas une vie culturelle française aussi foisonnante il y a un peu plus d'un siècle. Cette culture a complètement disparu [...]. Mais hélas, quand on voit la vitesse avec laquelle les « Kentucks » ont envahi La Nouvelle-Orléans à partir de 1803, on se désole d'être devant l'une des premières victimes de l'anglobalisation, c'est-à-dire de l'imposition sauvage d'un capitalisme anglo-américain [...]. Les Québécois eux-mêmes se soucient très peu du sort des minorités francophones en Amérique du Nord pour les mêmes raisons que les Français regardent l'Amérique française de haut (ou alors l'ignorent) : le miroir est trop fidèle. Prendre le temps de le regarder déclencherait peut-être un malaise difficile

à assumer. [...] Si effectivement 45 % des prestations offertes lors du Gala des Victoires se sont faites en anglais, il y a lieu de s'inquiéter (LeBlanc, 2010 : A6)¹⁰.

Ainsi, l'évocation de l'Acadie et de la Louisiane permet d'illustrer la menace qui pèse sur le Québec. Le raisonnement est fondé sur l'idéologie du monolinguisme, elle-même pétrie de la doctrine selon laquelle une langue homogène garantit et reflète une identité nationale solide et viable (Blackledge, 2000 ; Blommaert et Verschueren, 1998 ; Klinkenberg, 2001).

Pour ces auteurs, les communautés francophones minoritaires du reste du continent incarnent la fin du « vivre en français ». Des « *dead ducks* » en passant par les « cadavres encore chauds », les expressions imagées ne manquent pas pour désigner ces communautés (et les individus qui les composent) et les instrumentaliser dans le discours sur l'avenir du français en Amérique du Nord et, plus largement, sur la dissociation que le Québec doit opérer avec ces communautés dans la marche vers son émancipation politique.

Le recours aux termes *louisianisation* et *acadianisation* dans ce sens apparaît comme une stratégie rhétorique permettant de légitimer les revendications politiques québécoises. La représentation stéréotypée de ces communautés, dans une logique qui amplifie et dramatise le propos, vise par ailleurs une certaine efficacité rhétorique propre au discours journalistique, friand d'informations et d'images chocs.

Comme l'a illustré Deborah Cameron pour le traitement médiatique des langues en danger (2007), le discours sur la langue et, plus précisément, sur la qualité de la langue dans le cas qui nous occupe ici, ne possède pas la plupart des caractéristiques classiques qui en feraient un thème digne d'intérêt pour les nouvelles journalistiques, c'est-à-dire, selon Johan Galtung et Mari Holmboe Ruge (1965), le fait de concerner des événements dramatiques se déroulant dans un continuum spatio-temporel proche de celui des publics ciblés. Pour que le discours sur la langue occupe le devant de la scène médiatique, il doit subir un cadrage de crise – « *crisis framing* » (Cameron, 2007 : 268-269) – qui insiste sur l'urgence et les conséquences dramatiques du phénomène, lesquelles justifient à leur tour la place centrale et la visibilité que leur attribuent

¹⁰ Pour une analyse de cet extrait qui le replace dans le contexte du rapprochement idéologique de l'Acadie et de la Louisiane, voir Laurence Arrighi et Émilie Urbain (2016 : 183).

les chroniqueurs. Exactement comme dans le cas des discours étudiés par la chercheuse britannique, notre corpus illustre le recours à un vocabulaire émotionnel et moral, le présupposé d'une situation en train de se détériorer et le rappel de la gravité et de l'étendue du problème. Conformément au rôle attribué à la langue dans le discours nationaliste (Anderson, 1991 ; Hobsbawm, 1991 ; Heller, 2011) et à une conception organique des langues et des nations, derrière la crise de la qualité de la langue, c'est tout ce qu'elle est censée incarner (culture, identité, traditions et valeurs) qui serait menacé sans que le public n'ait conscience de la gravité et de l'imminence de la menace (Cameron, 2007 ; voir aussi Moïse, 2007).

Dans le contexte d'une telle instrumentalisation des pratiques langagières et du cadrage médiatique de leur dénonciation, notre approche et les analyses que nous livrons ici ont pour ambition de montrer les liens, bien étudiés en sociolinguistique mais souvent (et parfois volontairement) occultés dans le discours public, entre enjeux linguistiques et luttes sociales et politiques, des liens bien visibles dans le cas de la circulation des termes *louisianisation* et *acadianisation* pour peu que l'on prête attention aux intérêts des discoureurs.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES DU CORPUS DE PRESSE CITÉS

- AUGER, Michel C. (2010). « Le PQ et la difficulté de s'ouvrir au centre », sur le site de *Radio-Canada.ca*, 23 février, [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/carnets/2010/02/23/127990.shtml?auteur=2094>].
- BEAUCHEMIN, Malorie (2011). « Bilan de session du Bloc : “Ça donne un choc”, dit Plamondon », sur le site de *Cyberpresse*, 26 juin, [<http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201106/26/01-4412634-bilan-de-session-du-bloc-ca-donne-un-choc-dit-plamondon.php>].
- BÉGUIN, Jean-François (2015). « Louis Plamondon : le dernier bloquiste », *La Presse*, 15 août, p. A20.
- CORNELLIER, Louis (2010). « Le Québec s'efface », *L'Action du mercredi*, 5 mai, p. 6.
- COTNOIR, Pierre-Alain (2010). « Un court rappel », *Le Devoir*, 6 juillet, p. A6.

- GAGNON, Léo (2012). « Langue d'affichage : le Mouvement Montérégie français dépose près de 1000 plaintes », *Sorel-Tracy Express*, 18 septembre, p. 7.
- GAGNON, Lysiane (1989). « Le grand malade : le Québec français », *La Presse*, 4 février, p. B3.
- HACHÉ, Marcel (2014). « Le risque de la louisianisation », sur le site *Vigile.Québec*, 1^{er} avril, [<http://vigile.quebec/Le-risque-de-la-Louisianisation>].
- LEBLANC, Benoît (2010). « La louisianisation nous guette », *Le Devoir*, 15 février, p. A6.
- MARTINEAU, Richard (2013). « La langue dans le vinaigre », *Le Journal de Montréal*, 3 mars, p. 6.
- PROULX, Gilles (2011). « Le maire Jean Drapeau me manque », *Le Journal de Montréal*, 30 décembre, p. 19.
- RAVARY, Lise (2013). « Ne me souhaitez pas “bon matin” », *Le Journal de Montréal*, 30 avril, [En ligne], [<http://www.journaldemontreal.com/2013/04/30/ne-me-souhaitez-pas-bon-matin>].
- RIoux, Christian (2011). « Le sexe des anges », *Le Devoir*, 9 septembre, p. A3.
- RIoux, Christian (2012). « Radio Radio », *Le Devoir*, 26 octobre, p. A3.
- WARREN, Paul (2014). « “Mommy” : un grand film, oui, mais... », *Le Devoir*, 11 octobre, p. B5.

ARTICLES ET OUVRAGES CITÉS

- AMOSSY, Ruth (2010a). *L'argumentation dans le discours*, 3^e éd., Paris, Armand Colin.
- AMOSSY, Ruth (2010b). *La présentation de soi : éthos et identité verbale*, Paris, Presses universitaires de France.
- ANDERSON, Benedict (1991). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso.
- ARRIGHI, Laurence, et Émilie URBAIN (2014). « “Louisianisation”, “Acadianisation” : de l'instrumentalisation des communautés francophones minoritaires dans le débat sur l'avenir du français », Journées d'étude *Langues, discours et idéologies* dans le cadre du colloque en marge du Congrès mondial acadien, Edmundston, Université de Moncton, campus d'Edmundston, 11-14 août 2014.
- ARRIGHI, Laurence, et Émilie URBAIN (2016). « Arguments et enjeux d'une instrumentalisation linguistique : l'exemple du rapprochement Acadie-Louisiane », dans Beatrice Bagola et Ingrid Neumann-Holzschuh, *L'Amérique francophone : carrefour culturel et linguistique*, Francfort, Peter Lang, p. 163-189.
- ARRIGHI, Laurence, et Émilie URBAIN (à paraître). « Les “mauvais exemples” de la francophonie nord-américaine : intérêt des acteurs, construction des images, instrumentalisation des groupes », dans Sandrine Hallion et Nicole Rosen, *Les français d'ici : des discours et des usages*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BLACKLEDGE, Adrian (2000). « Monolingual Ideologies in Multilingual States: Language, Hegemony and Social Justice in Western Liberal Democracies », *Estudios de Socio-lingüística: linguas, sociedades e culturas*, vol. 1, n° 2, p. 25-45.

- BLOMMAERT, Jan (dir.) (1999). *Language Ideological Debates*, Berlin, De Gruyter Mouton.
- BLOMMAERT, Jan (2005). *Discourse: A Critical Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BLOMMAERT, Jan, et Jef VERSCHUEREN (1998). *Debating Diversity: Analysing the Discourse of Tolerance*, Londres, Routledge.
- BOUCHARD, Chantal (1998). *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Éditions Fides.
- BOUCHARD, Chantal (2012). *Méchante langue : la légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- BOUDREAU, Annette (2009). « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3 (novembre), p. 439-459.
- BOUDREAU, Annette, et Émilie URBAIN (2013). « La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur acadien* aux Conventions nationales », *Francophonies d'Amérique*, n° 35 (printemps), p. 23-46.
- BOURDIEU, Pierre (1986). « The Forms of Capital », dans John Richardson (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York, Greenwood Press, p. 241-258.
- CAMERON, Deborah (1995). *Verbal Hygiene*, Londres, Routledge.
- CAMERON, Deborah (2007). « Language Endangerment and Verbal Hygiene: History, Morality and Politics », dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Discourses of Endangerment: Ideology and Interest in the Defense of Languages*, Londres, Continuum, p. 268-285.
- CANUT, Cécile, et Alexandre DUCHÊNE (2011). « Introduction : instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », *Langage et société*, n° 136 (juin), p. 5-12.
- DUCHÊNE, Alexandre (2009). « Discours, changement social et idéologies langagières », dans Dorothee Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman : enjeux et méthodologies*, Berlin, Peter Lang, p. 131-150.
- DUCHÊNE, Alexandre (2011). « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », *Langage et société*, n° 136 (juin), p. 81-108.
- DUCHÊNE, Alexandre, et Michelle DAVELUY (dir.) (2015). « Présentation : spéculations langagières, négociation des ressources aux valeurs fluctuantes », *Anthropologie et sociétés*, vol. 39, n° 3, p. 9-27.
- FOUCAULT, Michel (1966). *Les mots et les choses*, Paris, Éditions Gallimard.
- FOWLER, Roger (1991). *Language in the News: Discourse and Ideology in the Press*, Londres, Routledge.
- GALTUNG, Johan, et Mari Holmboe RUGE (1965). « The Structure of Foreign News: The Presentation of the Congo, Cuba and Syprus Crises in Four Norwegian Newspapers », *Journal of Peace Research*, vol. 2, n° 1 (mars), p. 64-91.

- GUILHAUMOU, Jacques (1996). « Vers une histoire des événements linguistiques : un nouveau protocole d'accord entre l'historien et le linguiste », *Histoire, épistémologie, langage*, vol. 18, n° 2, p. 103-126.
- HELLER, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- HELLER, Monica (2011). *Paths to Postnationalism : A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press.
- HOBBSAWM, Eric (1991). *Nations and Nationalism Since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JOHNSON, Sally, et Astrid ENSSLIN (dir.) (2007). *Language in the Media: Representations, Identities, Ideologies*, Londres, Continuum.
- JOHNSON, Sally, et Tommaso MILANI (dir.) (2010). *Language Ideologies and Media Discourse: Texts, Practices, Politics*, Londres, Continuum.
- KELLY-HOLMES, Helen, et Tommaso MILANI (dir.) (2011). « Thematising Multilingualism in the Media », *Journal of Language and Politics*, vol. 10, n° 4, p. 467-489.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2001). *La langue et le citoyen : pour une autre politique de la langue française*, Paris, Presses universitaires de France.
- MARTINEAU, France (2014). « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, p. 16-41.
- MOÏSE, Claudine (2007). « Protecting French: the View from France », dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Discourses of Endangerment: Ideology and Interest in the Defense of Languages*, Londres, Continuum, p. 216-241.
- PARÉ, François (1992). *Les littératures de l'exiguité*, Hearst, Les Éditions du Nordir.
- PERELMAN, Chaïm, et Lucie OLBRECHTS-TYTECA (2008). *Traité de l'argumentation*, 6^e éd., Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- REMYSEN, Wim (2012). « Les représentations identitaires dans le discours normatif des chroniqueurs de langage canadiens-français depuis le milieu du XIX^e siècle », *French Language Studies*, n° 22, p. 419-444.
- SILVERSTEIN, Michael, et Greg URBAN (1996). *Natural Histories of Discourse*, Chicago, University of Chicago Press.
- URBAIN, Émilie (2016). « Towards a "Bilingual American Citizen": Language Ideologies, Citizenship and Race in 19th Century French Louisiana », *Language and Communication*, n° 51, p. 17-29.
- WADDELL, Éric (2007). « La Louisiane : un poste outre-frontière de l'Amérique française ou un autre pays et une autre culture? », dans Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 195-211.